

**jeudi 15 janvier 2015**

**COLLOQUE**

**101 rue de l'Université 75007 Paris  
Salle Victor Hugo**

Métro Assemblée Nationale ou Invalides

MERCI DE VOUS MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

Colloque organisé avec le soutien du ministère  
de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Renseignements et inscriptions :

Cercle Français de l'Eau

Tél: 01 40 08 03 69

[contact@cerclefrancaisdeleau.fr](mailto:contact@cerclefrancaisdeleau.fr)

[www.cerclefrancaisdeleau.fr](http://www.cerclefrancaisdeleau.fr)



**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

par mail à

[contact@cerclefrancaisdeleau.fr](mailto:contact@cerclefrancaisdeleau.fr)

**Rénover**  
le modèle français  
de l'eau...



... Faut-il  
s'inspirer de **nos voisins**  
**européens ?**

# Rénover le modèle français de l'eau, faut-il s'inspirer de nos voisins européens ?

**E**N 2014, la politique française de « l'eau paye l'eau » a fêté ses cinquante ans.

En 1964, la loi sur l'eau a établi quelques grands principes qui fondent encore aujourd'hui la politique française de l'eau: découpage du territoire national en six grands bassins hydrographiques, création des comités de bassin et des agences de l'eau, mise en place du principe pollueur-payeur mutualisé et d'un modèle économique reposant sur une tarification du volume d'eau consommé. Ce modèle a donné à la décentralisation une dimension de gestion par bassin versant, tout en apportant une aide financière décisive aux collectivités territoriales et aux industriels pour améliorer les performances environnementales. Il a par ailleurs inspiré la politique européenne dans ce domaine à travers la directive cadre sur l'eau.

Depuis quelques années, notre modèle connaît néanmoins des incertitudes face aux nouveaux enjeux des services d'eau: baisse des recettes liée aux baisses des consommations, besoins d'investissements pour le renouvellement du patrimoine vieillissant, excessive fragmentation territoriale, participation accrue voire indispensable à la gestion du grand cycle de l'eau, nouvelles compétences locales vis-à-vis du milieu aquatique et de la prévention des inondations... Autant de nouveaux défis qui

interviennent dans un contexte de restriction budgétaire des collectivités et de diminution des ressources publiques.

On peut légitimement se demander si l'atteinte des objectifs fixés par la DCE, et des autres Directives cadres (Stratégie pour le milieu marin et Inondations) est possible sans des changements en profondeur.

Dans ce contexte, le Cercle Français de l'eau se tourne résolument vers l'avenir en proposant une réflexion sur les bonnes pratiques et les expériences de nos voisins européens. Comment s'inspirer des modèles qui semblent fonctionner hors de nos frontières? Peut-on prendre exemple sur la politique néerlandaise de prévention des inondations? Dans le modèle de gestion anglais, privatisé, centralisé et régulé, comment traite-t-on la gestion à long terme des infrastructures les plus vieilles du monde? Comment les agences de l'eau allemandes de la Ruhr développent-elles une gestion de l'eau reterritorialisée et renaturée, novatrice et durable?

À travers quelques thématiques choisies, le Cercle Français de l'eau vous invite à une réflexion sur ce que pourrait être une gestion territoriale de l'eau durable et efficace, qui intègre les questions sociales, environnementales et économiques.

## P R O G R A M M E

### 8h30 : Accueil café

**9h00 : Accueil** par **Sophie AUCONIE**, *co-présidente du CFE, vice-présidente du Comité national de l'eau, députée européenne honoraire*

**9h10 : Introduction** par **Pierre ROUSSEL**, *président de l'Office International de l'Eau (OIEau), ancien directeur de l'eau*

### 9h30 : Table ronde 1

#### Prévenir, gérer et assurer le risque d'inondation

Animation par **Bernard BARRAQUÉ**, *directeur de recherche CNRS au CIRED-Agroparistech*  
**Marleen VAN RIJSWICK**, *professeur en droit de l'eau néerlandais et européen, université d'Utrecht*

**Roland NUSSBAUM**, *directeur de la Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels (MNR)*

**Régis THEPOT** *directeur général, Seine Grands Lacs, établissement public territorial de bassin*

### 10h30 : Table ronde 2

#### Entretenir et renouveler le patrimoine

Animation par **Pierre VICTORIA**, *délégué général du Cercle Français de l'Eau*  
**Richard FRANCEYS**, *directeur de cours à l'Université de Cranfield, spécialisé dans l'étude des services d'eau et d'assainissement*

**Alain GRIZAUD**, *président, Canaliseurs de France*

**Philippe MAILLARD**, *président, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau*

**Anne-Lise JACQUET**, *vice-présidente de la Communauté Urbaine de Bordeaux en charge de l'eau et l'assainissement*

### 11h30 : Table ronde 3

#### Reconquérir le milieu aquatique et préserver la biodiversité

Animation par **Claire TUTENUIT** *délégué général d'Entreprises pour l'Environnement (EPE)*  
**Mario SOMMERHÄUSER**, *docteur en sciences naturelles, chef de bureau, Emschergenossenschaft und Lippeverband (agences de l'eau allemandes)*

**Bernard CRESSENS**, *président, Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)*

**Olivier LAROUSSINIE**, *directeur de l'Agence des aires marines, préfigurateur de l'Agence française pour la biodiversité*

**Laurent ROY**, *directeur de l'eau et de la biodiversité, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

**12h30 : Conclusion** - **Jean LAUNAY**, *président du Comité national de l'eau*